

□ **Montant des IAT et IFTS**

Le tableau ci-dessous retrace le montant mensuel moyen des indemnités pour 2010. C'est à partir de ces chiffres que le ministère calcule les crédits alloués aux rectorats. Mais les rectorats peuvent avoir, à l'intérieur de l'enveloppe ministérielle, des politiques indemnitaires spécifiques.

Corps et grade	Montant mensuel moyen
Adjoint administratif de 2ème classe	160.20
Adjoint administratif de 1ère classe	165.55
Adjoint administratif principal de 2ème classe	167.46
Adjoint administratif principal de 1ère classe	169.75
Secrétaire administratif (jusqu'au 5ème échelon de la classe normale) (1)	209.90
Autres secrétaires administratifs (1)	305.86

(1) jusqu'au 31 mai 2010

Montant mensuel de base de la PFR des secrétaires administratifs

	Administration centrale		Services extérieurs	
	Part Fonctions	Part Résultats	Part Fonctions	Part Résultats
Classe exceptionnelle	154.17	70.83	129.17	58.83
Classe supérieure	145.83	66.67	120.83	54.17
Classe normale	137.50	62.50	112.50	50.00